

# Vivre en Angola

Le site des expatriés francophones en Angola

## Déménagement

Le déménagement est généralement pris en charge par la société qui vous emploie.

### Déménagement par bateau

**Un appel d'offres est le plus souvent réalisé entre la société de déménagement et votre employeur.** Les sociétés qui disposent d'un bureau sur place et qui connaissent bien les procédures locales permettent parfois de raccourcir les délais de mise à disposition de votre container.

Car une fois le container arrivé dans le port, **il doit être dédouané, et cela se passe plus ou moins rapidement.**

Au final, les expatriés récupèrent généralement leur container **2 à 3 mois après qu'il soit parti de leur pays d'origine (délai observé entre la France et l'Angola).** Mais il arrive que le délai soit plus long.

Il est donc **vivement conseillé d'emporter dans vos valises ce qui vous est indispensable** : vêtements et chaussures, médicaments, matériel scolaire, jouets pour les enfants, sièges auto, poussette...

Vous pourrez peut-être **négoier avec votre employeur l'envoi supplémentaire de malles par avion, car les délais seront moins longs.**